INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 3 mars 2014, 19h30, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale/sec.trés.

Présence de 3 citoyens.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 30 janvier, 4 février, 11 février (2)
4. Dépenses
5. Correspondances
6. Période de questions
7. **Comptabilité & employés**
   - 7.1 Abonnement ADMQ (municipalité 407$, Assurance DG 226$)
   - 7.2 Frais de déplacement formation Amos (rôle et responsabilité DG)
   - 7.3 Consultation planification stratégique (frais déplacement Alain)
   - 7.4 Recyclo-Nord conférence 6 février Macamic, (déplacement François).
   - 7.5 Code d'éthique Roquemaure (déplacements et repas sur place).
   - 7.6 Rôles et responsabilités des élus samedi 8 mars 2014 de 9h à 12h30 avec Mme Chantal Carrier.
   - 7.7 Accès D nommé administrateur principal.
8. **Dossiers en suspens**
   - 8.1 Fêtes des voisins BBQ (à suivre avant juin)
   - 8.2 Fondation Jacques Paradis résolution (Tour cycliste autorisation de la municipalité et # police assurance)
   - 8.3 Règlement sécurité publique (système alarme) *à suivre*
   - 8.4 Déplacement secouriste St-Vital *à suivre*
   - 8.5 Rencontre pour chemins avec entreprise DJL (Guillaume Ratelle) mardi 18 mars 13h30, Salle du conseil de la Ville de La Sarre, 6,4e Avenue .Est
   - 8.6 Rapport annuel activité incendie 2012 et l'adoption
   - 8.7 Rapport annuel activité incendie 2013 et l'adoption
   - 8.8 Alarme Val d'Or à suivre
9. **Lots**
   - 9.1 Demande achat lot de la municipalité (20A rang 7 canton Duparquet)
   - 9.2 Appuie de la municipalité pour l'achat d'un terrain du MRN par un citoyen.
   - 9.3 Demander au MRN possibilité d'un développement touristique : terrain en arrière sur chemin Héron Bleu, halte routière et terrain au Lac Hébécourt
   - 9.4 Autorisation signature du maire pour le contrat à M. Rolland Gilbert
   - 9.5 Autorisation signature du maire pour le contrat à Mme Suzie Mongrain
   - 9.6 Résolution appui pour une construction lot 44 rang 7 Hébécourt
10. **Divers**
   - 10.1 Deux périodes de question au public (pas besoin de règlement).
   - 10.2 Demande projet d'appel d'offres d'ingénieur pour le jubé église.
   - 10.3 Plainte trois chiens errants inquiétude pour les enfants.
   - 10.4 Recyclo Nord frais adhésion 25$.
   - 10.5 Conseil de la culture (rencontre en histoire et patrimoine) date à suivre.

10.6 Fond d'aide au développement du milieu Desjardins demande subvention.
10.7 Frais pour suivi valeur de propriété coût par copie (notaire).
10.8 Date annuelle pour les encombrants (ramassage des pneus séparément).
10.9 Résolution municipalisation ou autre entente pour chemins privés collectifs.

11. **Varia**
12. **Dates prochaines réunions**
13. **Période de questions**
14. **Fermeture de la séance**

2014-03-060 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 30 janvier, 4 février et deux du 11 février 2014.

2014-03-061 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 30 janvier 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-03-062 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 4 février 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-03-063 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 11 février 2014 de 19h30 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-03-064 IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 11 février 2014 de 20h30 soit accepté tel que présenté.

4. DÉPENSES

2014-03-065 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, en date du 3 mars 2014 et pour la période du 1er au 28 février 2014, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7245.04$,
la rémunération des élus :	1 867.83$,
les dépenses faites par paiements préautorisés :	1140.30$,
les dépenses payées dans le mois	803.55$
les dépenses de février à payer en mars	18 467.28$,

le tout représentant un total de 29 524.00$, la directrice générale/secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionné.

Et j'ai signé à Rapide-Danseur Lucie Brazeau

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

5. CORRESPONDANCE

Remis aux élus, aucune résolution.

6. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

7. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

7.1 Abonnement ADMQ

ATTENDU QUE l'abonnement à l'ADMQ ainsi que l'assurance pour la directrice générale sont à renouveler;

2014-03-066 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer l'abonnement de 407.00$ à l'ADMQ ainsi que l'assurance DG de 226.00$;

ADOPTÉ.

7.2 Frais de déplacement Amos

ATTENDU QUE la directrice générale est allée à la formation « Rôles et responsabilités des élus et des directeurs généraux à Amos;

2014-03-067 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement de Mme Lucie Gravel pour la formation « Rôles et responsabilités des élus et des directeurs-généraux » qui a eu lieu le mercredi 19 février à Amos lui soit remboursés;

ADOPTÉ.

7.3 Consultation planification stratégique

ATTENDU QU' une rencontre sur la planification stratégique de la commission scolaire du Lac Abitibi a eu lieu à La Sarre et que le maire y a assisté;

EN CONSÉQUENCE

2014-03-068 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement de M. Alain Gagnon lui soient remboursés pour avoir assisté à cette rencontre;

ADOPTÉ.

7.4 Recyclo-Nord conférence 6 février Macamic

ATTENDU QUE Recyclo-Nord en collaboration avec le Comité du Bassin Versant du Lac Abitibi a présenté une Conférence sur les produits d'entretien ménager et leur impact sur l'environnement;

ATTENDU QUE M. François Cloutier était intéressé à assister à cette rencontre;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2014-03-069
Numéro de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement de M. François Cloutier soient remboursés pour avoir assisté à cette rencontre;

ADOPTÉ.

7.5 **Code d'éthique à Roquemaure**

2014-03-070

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement pour la formation sur le code d'éthique qui sera donné à Roquemaure soient remboursés aux participants, cependant le co-voiturage est suggéré;

ADOPTÉ.

7.6 **Rôles et responsabilités des élus samedi 8 mars 2014**

2014-03-071

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'on informe Mme Chantal Carrier que la date et l'heure choisie pour la formation (« Rôles et responsabilités des élus) soit le 8 mars de 9 heures à 12h30;

ADOPTÉ.

7.7 **ACCÈS-D affaires nommé administrateur principal**

ATTENDU QUE nous devons nommer un administrateur principal pour le compte Accès-D Affaires de Desjardins;

ATTENDU QUE la directrice-générale est la personne désignée pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-072
IL EST PROPOSÉ par M Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale Mme Lucie Gravel soit nommée administrateur principal auprès de Accès-D Affaires Desjardins pour la municipalité de Rapide Danseur, et ce à compter du 3 mars 2014.

ADOPTÉ.

8. **Dossiers en suspens**

8.1 **Fêtes des voisins BBQ (à suivre avant juin)**

À SUIVRE

8.2 **Fondation Jacques Paradis**

ATTENDU QUE le comité organisateur «Boréal super 8» prépare une activité cyclo sportive et demande à la municipalité l'autorisation de circuler sur son territoire et de fournir son numéro de police d'assurances pour le ministère des transports;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

EN CONSÉQUENCE
2014-03-073 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité autorise le passage sur son territoire et retourne son numéro de police d'assurances au comité organisateur «Boréal super 8» compte tenu des exigences qui s'imposent;

ADOPTÉ.

8.3 **Règlement sécurité publique**

À SUIVRE

8.4 **Déplacement secouriste St-Vital**

À SUIVRE

8.5 **Rencontre pour chemins avec DJL mardi 18 mars**

ATTENDU QUE la compagnie DJL Technologies fait une présentation des innovations en entretien et recouvrement de chaussée à la salle du conseil de la ville de La Sarre, le 18 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE
2014-03-074 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon et le conseiller M. Donald Dubé assistent à la rencontre d'information de la compagnie DJL Technologies, mardi le 18 mars à 13h30, à la salle du conseil de la ville de La Sarre;

ADOPTÉ.

8.6 **Rapport annuel activité incendie 2012**

ATTENDU QUE conformément à l'action #11 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) la municipalité doit adopter le rapport annuel d'activité incendie pour l'année 2012;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-75 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activité incendie pour l'année 2012 tel que demandé au Schéma couverture de risques en sécurité incendie;

ADOPTÉ.

8.7 **Rapport annuel activité incendie 2013**

ATTENDU QUE, conformément à l'action #11 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) la municipalité doit adopter le rapport annuel d'activité incendie pour l'année 2013;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-76 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal adopte le rapport annuel d'activité incendie pour l'année 2013 tel que demandé au Schéma couverture de risques en sécurité incendie;

ADOPTÉ.

8.8 **Alarme Val d'Or**

À SUIVRE

9. Lots

9.1 **Demande achat lot de la municipalité (20A rang 7 canton Duparquet)**

ATTENDU QU' une citoyenne a fait connaître à la municipalité son intérêt de faire l'acquisition du lot 20A rang 7canton Duparquet;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-077 IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise la directrice-générale à prendre les informations nécessaires pour vérifier la possibilité de vendre ce terrain et que ce lot soit affiché par la suite en même temps que le lot 14 rang 9 canton Duparquet;

ADOPTÉ.

9.2 **Appui de la municipalité pour l'achat d'un terrain du MRN par un citoyen.**

ATTENDU QU'UN citoyen a demandé l'appui de la municipalité afin d'acquérir une parcelle de terrain appartenant au Ministère des Ressources Naturelles, en face du 260 Chemin des Sitelles;

ATTENDU QUE la municipalité est favorable à la démarche entreprise auprès du MRN par ce citoyen;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-078 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal appui la demande de M. Fernand Larose auprès du MRN pour l'achat d'une parcelle de terrain en face du 260 Chemin des Sitelles

ADOPTÉ.

9.3 **Demander au MRN possibilité d'un développement résidentiel : terrain en arrière sur chemin Héron Bleu, halte routière et terrain au Lac Hébécourt**

ATTENDU QUE le conseil municipal, entrevoit la possibilité de faire un développement résidentiel sur le lot 04-1 rang 6 canton Hébécourt, de même que la Plage du curé Dion canton Hébécourt;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
2014-03-079

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, la directrice-générale soit autorisée à demander au Ministère des Ressources Naturelles une entente pour l'acquisition des lots lot 04-1 rang 6 canton Hébécourt, de même que la Plage du curé Dion canton Hébécourt; pour faire du développement résidentiel.

ADOPTÉ.

9.4 **Autorisation signature du maire pour le contrat à M. Rolland Gilbert**

ATTENDU QUE le contrat de vente du lot 41 rang 7 canton Hébécourt de M. Rolland Gilbert sera prêt à signer chez le notaire;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-080
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, le maire M. Alain Gagnon soit autorisé au nom de la municipalité à signer le contrat de vente du lot 41 rang 7 canton Hébécourt de M. Rolland Gilbert;

ADOPTÉ.

9.5 **Autorisation signature du maire pour le contrat à Mme Suzie Mongrain**

ATTENDU QUE le contrat de vente du lot 15 rang 8 canton Duparquet de Mme Suzie Mongrain et Gaétan Carrier sera prêt à signer chez le notaire;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-081
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, le maire M. Alain Gagnon soit autorisé au nom de la municipalité à signer le contrat de vente du lot 15 rang 8 canton Duparquet de Mme Suzie Mongrain;

ADOPTÉ.

9.6 **Résolution appui pour construction sur le lot 44 rang 7 Hébécourt**

ATTENDU QUE M. Yves Lessard et Mme Denise Jolin ont demandé l'appui de la municipalité auprès de la CPTAQ pour se construire une écurie, un garage et une maison sur le lot 44 rang 7 canton Hébécourt;

ATTENDU QUE la municipalité est favorable à ce projet et y voit une augmentation de sa population par la même occasion;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune règlementation municipale en vigueur à Rapide-Danseur;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2014-03-082 No résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, la municipalité appuie le projet de M. Yves Lessard et Mme Denise Jolin auprès de la CPTAQ pour la construction d'une écurie, d'un garage et d'une maison sur le lot 44 rang 7 canton Hébécourt;

QUE, la municipalité encourage le développement sur son territoire;

ADOPTÉ.

10. Divers

10.1 **Deux périodes de question au public (pas besoin de règlement)**.

Info : Nous n'avons pas besoin de règlement pour avoir deux périodes de questions au public. Dorénavant, il y aura une période en début d'assemblée et une à la fin.

10.2 **Demande projet d'appel d'offres d'ingénieur pour le jubé église**.

ATTENDU QU' il reste un montant à recevoir du Ministère de la Culture pour rénover le jubé de l'église;

ATTENDU QUE nous perdrons ce montant si nous ne nous en occupons pas tout de suite;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-083 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, les procédures de projet d'appels d'offres d'ingénieur pour le jubé de l'église soient enclenchées;

ADOPTÉ.

10.3 **Plainte trois chiens errants inquiétude pour les enfants.**

ATTENDU QUE nous avons reçu une plainte que trois chiens errants créent une inquiétude pour les enfants;

EN CONSÉQUENCE,
2014-03-084 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU', une lettre soit envoyée à chacun des propriétaires des chiens pour les aviser de la situation. Envoyer une lettre aussi à celui qui a fait la plainte pour l'aviser de prendre des photos si l'incident se reproduit;

ADOPTÉ.

10.4 **Recyclo Nord frais adhésion 25$**

ATTENDU QUE notre renouvellement à recyclo-nord est arrivé à échéance;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

EN CONSÉQUENCE,

No de résolution 2014-03-085

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, notre adhésion à recyclo-nord soit renouvelée au coût de 25.00$;

ADOPTÉ.

10.5 **Conseil de la culture (rencontre en histoire et patrimoine)**

À SUIVRE.

10.6 **Fond d'aide au développement du milieu Desjardins demande subvention.**

2014-03-086

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, le conseil municipal autorise la directrice générale à préparer une demande de subvention au fond d'aide au développement du milieu Desjardins pour l'atelier touche à tout;

ADOPTÉ.

10.7 **Frais pour suivi valeur de propriété coût par copie (notaire).**

À SUIVRE

10.8 **Date annuelle pour les encombrants (ramassage des pneus séparément).**

ATTENDU QUE nous devons fournir une date à laquelle nous prévoyons ramasser les encombrants;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-087

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, les encombrants soient ramasser les 21-22 et 23 mai 2014;

QUE le ramassage se fasse comme l'an passé. Un conteneur est placé dans la cour municipale et les citoyens appellent s'ils ont besoin que le journalier aille ramasser leurs encombrants chez eux;

ADOPTÉ.

10.9 **Résolution pour la municipalisation ou d'autres ententes pour chemin privés collectifs.**

ATTENDU QUE les chemins des Merles et du Héron Bleu ont entrepris des démarches dans le but de s'annexer à la ville de Duparquet;

ATTENDU QUE la municipalité dans son ensemble ne veut pas perdre une partie de ses citoyens au détriment de la communauté;

ATTENDU QUE le conseil municipal a examiné les problèmes et cherché des solutions afin de prendre des décisions en ce qui concerne les demandes de ces chemins;

ATTENDU QUE les élus sont conscients que ces deux chemins contribuent à un apport économique important dans notre milieu, ce qui doit être aussi pris en considération;

ATTENDU QUE le conseil municipal tient à garder son territoire dans son intégrité;

ATTENDU QUE lors du transfert à la municipalité des chemins concernés les frais notariés et d'arpentage seront à la charge de la municipalité;

ATTENDU QU' un règlement sera adopté pour inclure les modalités nécessaires pour qu'un nouveau chemin soit municipalisé;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-088 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les résidents achètent leur chemin respectif et la municipalité va les supporter dans leurs démarches pour que le transfert de ceux-ci se fasse au meilleur prix possible;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur s'engage à acheter les deux chemins soit : le chemin des Merles et du Héron Bleu au coût de 1.00$ des résidents des dits chemins afin de les municipaliser et que tous les efforts seront pris dans ce sens;

QUE la municipalité prenne à sa charge l'entretien d'été et d'hiver à 100% de ces deux chemins;

QUE ces ententes sont conditionnelles à ce que l'annexion ne soit plus en cours;

QUE des possibilités de contourner le chemin Héron Bleu sont envisagés;

ADOPTÉ.

11. Varia

11.1 **Ramonage cheminée église par Sylvain Rouleau**

ATTENDU QUE la cheminée a besoin d'être ramonée, celle-ci ayant enfumée l'église;

EN CONSÉQUENCE,

2014-03-089 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE, M. Sylvain Rouleau soit contacté pour venir ramoner la cheminée au coût de 425.00$ + taxes;

ADOPTÉ.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

12. Dates prochaines réunion

Comité de travail : samedi 8 mars 9h à 12h30 avec Mme Chantal Carrier

Séance du conseil : lundi 10 mars, 19h00 lots épars (discussion)

Séance de formation : mercredi 12 mars (Rouyn-Noranda tournée SAM)

Séance de formation : DJL mardi 18 mars 13h30 salle du conseil à La Sarre

Rencontre des maires à la MRC mardi 19 mars

Programme d'aide et subvention à Gallichan mercredi 26 mars donné par CLD

Conférence bénévolat lundi 31 mars 10 h à 16h30 au Villa Mon Repos à La Sarre.

13. Période de questions

Aucune question nécessitant une résolution.

14. Levée de la séance

2014-03-090 M. Donald Dubé propose la levée de la séance. Il est 20h45. Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel, d.g./sec.trés.